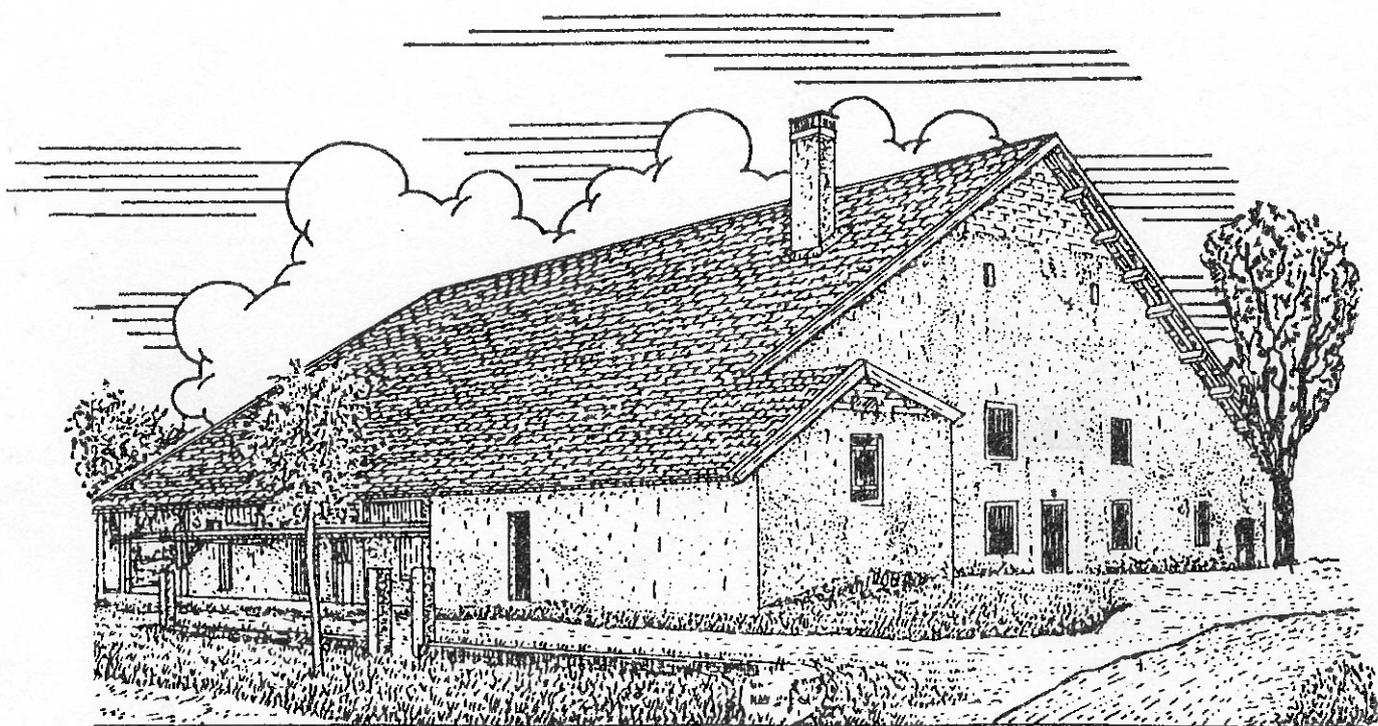


# FRANSNE NOTRE VILLAGE



Bulletin municipal  
n° 11 - septembre  
1 9 9 3

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 354

PHYSICS 354

## LE MOT DU MAIRE

Depuis le journal N° 10, certains événements ont marqué la vie de notre village et pour mémoire, je citerai :

- la destruction en partie de la Ferme de Cessay par un incendie dont l'origine est la foudre, le 30 avril 1993,
- l'étude de nombreux dossiers importants comme les aménagements de l'ancienne conserverie, le projet de construction d'un atelier pour M. Vitte - tailleur de pierre - sur l'ancienne usine Doney, la rénovation du P.O.S., des travaux pour l'étang Lucien, la réfection de nombreux chemins ruraux ...

Tous ces dossiers feront l'objet d'articles dans ce journal afin que vous soyez en possession d'un maximum d'informations.

Mais tout dernièrement, nous avons connu une grande peine avec le départ de notre collègue et ami Arthur VIENNET. Cet homme apprécié de tous s'était investi dans la vie de notre village. Frappé par la maladie, il fit preuve d'un immense courage et d'une volonté qui forcent l'admiration de tous.

Il se réjouissait avec nous de l'aboutissement du dossier de l'**UNITÉ DE VIE POUR PERSONNES AGÉES**, puisque les travaux vont démarrer dans les jours à venir.

La mise en place par la Conseil Général du **PLAN DE RELANCE** avec déblocage immédiat des subventions et une augmentation des taux de 5 %, a conduit le Conseil Municipal à présenter un ensemble de projets qui, nous l'espérons, seront retenus.

Je voudrais aussi souligner l'excellent travail conduit dans le cadre du **SIADET** pour l'animation de l'été et la réalisation d'une magnifique plaquette. Cette volonté intercommunale va nous permettre dans l'avenir, de mieux faire connaître notre région «**ALTITUDE 800**» et toutes ses potentialités.

Concernant le projet communautaire pour la Vallée du Drugeon, vous avez été destinataire de la première «**LETTRE DU DRUGEON**».

Ce premier numéro sera suivi d'autres afin de vous donner là aussi, des informations et pour faire le point sur l'avancement de ce dossier capital pour l'environnement dans notre secteur.

Je vous invite à lire attentivement ce «Journal de FRASNE» afin d'y puiser toutes les informations qui vous permettront de mieux connaître la vie communale et les services qui sont à votre disposition.

Avec mes meilleurs sentiments,

Le Maire,

Lucien BOLE.

### Section 1: Introduction

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records. It highlights the need for consistency and the potential consequences of errors. The text emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the data and the reliability of the results.

The second part of the document outlines the methodology used in the study. It describes the experimental setup, the data collection process, and the statistical methods employed. The authors state that the study was designed to be replicable and that all procedures were followed strictly according to the protocol.

The results of the study are presented in the following section. The data shows a clear trend, indicating that the variables studied are significantly related. The findings suggest that the proposed model is a good fit for the data, and the results are consistent with previous research in the field.

The conclusion of the study is that the research objectives have been met. The authors believe that the findings provide valuable insights into the relationship between the variables. They recommend further research to explore the underlying mechanisms and to test the model in different contexts.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

The authors would like to thank the funding agency for their support. They also acknowledge the assistance of the research assistants and the participants who made the study possible. The authors declare that there are no conflicts of interest.

### Section 2: Conclusion

## CASERNE DES POMPIERS ET LOCAUX COMMERCIAUX

Nous vous avons adressé un quatre page au mois de juillet pour vous informer de notre projet concernant l'aménagement du terrain de l'ancienne conserverie.

Depuis cette information, de nouveaux éléments sont venus enrichir notre dossier, à savoir :

\* le dossier a été déposé dans le cadre du PLAN DE RELANCE du Conseil Général du Doubs.

Ce dernier nous a attribué une subvention de 621 000 F ce qui représente 30 % du coût de l'objectif.

\* Comme pour d'autres dossiers, nous avons procédé à un appel d'offres conformément aux textes en vigueur pour les marchés publics.

Au moment du dépouillement, nous sommes arrivés, en prenant les moins-disants à un coût qui dépassait de 25 % l'estimation ( 2 684 688 F TTC pour 2 142 627 F TTC estimés)

Nous avons donc déclaré l'adjudication infructueuse.

\* Les héritiers de M. Barthelet qui possèdent la grande maison dont la façade donne sur le terrain, envisagent de créer une SCI avec des entreprises locales pour l'aménagement de ce bâtiment qui pourrait abriter des logements, commerces, bureaux...

Cette nouvelle orientation est à prendre en compte aussi, d'autant que la commune a toujours encouragé les initiatives privées lorsqu'il s'agit d'améliorer le village et les services.

Ces nouveaux éléments nous ont amenés aux remarques suivantes :

- si l'adjudication est infructueuse, il faut en chercher les raisons à différents niveaux :

. les lots techniques comportent des prestations qui n'étaient pas demandées au départ (électricité, chauffage...)

. notre dossier est arrivé au milieu de beaucoup d'autres au moment du plan de relance, avec des contraintes au niveau du planning difficile à respecter

. la reprise du gros oeuvre sur les ouvrages restant a certainement effrayé les entreprises qui n'ont pas voulu prendre de risques.

- Nous pouvons renégocier les lots mais pour revenir au montant de l'estimation, il fallait envisager des économies qui pouvaient avoir des conséquences par la suite.

---

- Le nouveau projet de la future SCI nous obligeait à repenser l'aménagement global de la place.

- Enfin, la départementalisation des secours et la reprise à son compte par le Conseil Général en 1995 du fonctionnement des centres de secours nous invitent à prévoir un local indépendant pour les pompiers.

Le Conseil a donc souhaité abandonner le projet tel qu'il était prévu sur le terrain de la conserverie et entreprendre une nouvelle réflexion sachant :

- qu'il faut trouver la solution pour les pompiers dans les meilleurs délais, ce qui aura pour conséquence de redonner plus d'espaces aux ateliers municipaux qui en ont bien besoin.

- qu'il faut que la SCI se mette rapidement en place pour apporter des locaux à ceux qui les attendent.

Plusieurs solutions sont à l'étude et nous aurons l'occasion de faire le point avec vous dès que de nouvelles orientations seront prises.

---

# PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

## Révision

Synthèse présentée par le Maire.

La révision POS de FRASNE a été rendue nécessaire surtout au niveau du besoin en zones d'activités (zone UY) pour assurer le développement artisanal et industriel de la commune. L'ancienne zone UY a été rapidement occupée depuis 1989 par l'implantation de deux usines (HONSEL et LORIN) et par la vente d'une parcelle de 15 000 m<sup>2</sup> pour l'usine de granit DUBEY.

D'autre part, il était nécessaire de revoir une partie du zonage et de la réglementation.

Si le POS a été étudié par la D.D.E. en 1987 puis modifié en 1991 toujours avec le concours de la D.D.E., il a fallu pour cette révision, confier l'étude à l'ACEIF et au CPRE pour la partie environnement.

La prise en compte du site et de l'environnement est un volet obligatoire du POS.

### **RAPPORT DE PRÉSENTATION**

(document N° 1)

Ce rapport est composé de 3 parties :

- Partie I : Qu'est-ce qu'un POS ?
- Partie II : Diagnostic de l'existant.
- Partie III : La Charte de l'aménagement communal et sa prise en compte dans le POS.

Ce rapport est suffisamment détaillé pour ne pas reprendre ici tous les éléments.

Cependant, je voudrais attirer votre attention sur les points suivants :

**PARTIE I** : Rien à signaler - Aspect juridique et composition des documents du POS.

**PARTIE II** : Le diagnostic de l'existant reprend en partie les conclusions de l'étude globale sur Frasne.

Après l'historique, nous avons un chapitre très détaillé sur la prise en compte du site et de l'environnement.

### **ENVIRONNEMENT**

L'étude du CPRE fait l'objet d'un rapport annexe qui sera disponible pour le public :

- à la mairie,
  - à la D.D.E.,
  - à la DIREN.
-

Cette étude porte sur l'étude des milieux, le diagnostic écologique, les milieux aquatiques et l'incidence des activités humaines. Pour ce dernier point, des tableaux présentent :

- les incidences,
- les mesures proposées,
- les mesures prises.

## **POPULATION**

Toujours au niveau du diagnostic, nous avons des renseignements sur la population :

- son évolution,
- ses caractéristiques : une population en cours de vieillissement,
- la population étrangère : 3.4 % pour un taux national moyen de 6.3 %.

## **HABITAT**

Au niveau de l'habitat, il faut noter la croissance du nombre des logements : 18 % en plus de 1982 à 1990. Le parc de logements est surtout pavillonnaire :

- 551 résidences principales dont 330 maisons individuelles.

Le parc est relativement récent et le niveau d'équipement est satisfaisant.

## **SOCIO-ÉCONOMIQUE**

Le taux de la population active s'est amélioré. Mais le chômage reste essentiellement féminin.

En 1990, 471 emplois à Frasne sur 600 actifs occupés. Mais nous restons avec un fort taux de frontaliers : 14 % soit 95 personnes en 90 pour 58 en 1982.

Au niveau du tissu économique, il faut retenir que l'activité agricole reste dynamique. On est passé d'exploitations de type familial à des exploitations d'une taille plus importante ou la forme sociétaire (GAEC) est désormais la règle. La pérennité de ces exploitations est établie pour une vingtaine d'années.

L'activité industrielle et artisanale s'appuie sur de petites entreprises : 80 établissements dont 90 % ont moins de 5 salariés. Les plus grosses entreprises (plus de 20 salariés) :

- CEBE
- HONSEL
- SOCIÉTÉ PARISIENNE DES SCIURES.

emploient 120 salariés.

Le secteur tertiaire (services et commerces) compte 70 structures. Le tissu commercial qui est relativement diversifié tend à stagner voire à régresser. Un effort reste à faire à ce niveau.

## **ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

Les voies de communication sont importantes : route et voie ferrée. La gare TGV est un de nos meilleurs atouts.

L'alimentation en eau donne entière satisfaction.

L'assainissement sera à revoir dans les années à venir.

Le traitement des ordures ménagères est résolu mais le dépôt des gravats ou autres déchets reste un problème.

Les équipements publics sont d'un bon niveau : écoles, poste, gendarmerie, salles, église, dispensaire, gare, pompiers...

## **PARTIE III : La Charte de l'aménagement communal.**

### LES OBJECTIFS :

- \* Réaffirmer l'axe historique du village comme le centre de la vie communale.
- \* Liaison centre du village avec la gare et les nouveaux quartiers.
- \* Ne pas trop augmenter le périmètre à urbaniser.
- \* Regroupement des activités au sud avec extension de la zone artisanale.

### ACTIONS :

- Retraitement de la Place Girod.
- Retraitement de la traversée d'agglomération
- Réaménagement de la Place de la Gare.
- Diversification de l'habitat : locatifs et accession à la propriété.
- Protection et mise en valeur des paysages et du milieu naturel.
- Accueil de nouvelles activités industrielles et artisanales.
- Préservation de l'activité agricole.
- Développement du tourisme.

## **REGLEMENT DU POS**

(document N° 2)

Le territoire est divisé en zones :

#### - zones urbaines :

- zone UA : urbanisation dense concernant le centre ancien
- zone UB : extension récente = lotissements
- zone UF : terrains SNCF
- zone UY : zone d'activité économique.

#### - zones naturelles ou non équipées :

- zone 2NA : zone d'urbanisation sous forme d'opérations d'ensemble.
- zone 3NA : zone d'urbanisation à vocation économique.
- zone NC : zone réservée aux activités agricoles.
- zone ND : zone de protection de la nature.

Pour chaque zone, il y a quinze articles de règlement :

- article 01 : occupation et utilisation du sol admises
  - article 02 : occupation et utilisation du sol interdites
  - article 03 : accès et voiries
  - article 04 : desserte par les réseaux
  - article 05 : caractéristiques des terrains
  - article 06 : implantation par rapport aux voies
  - article 07 : implantation des constructions par rapport aux limites séparatives
  - article 08 : implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété
  - article 09 : emprise au sol
  - article 10 : hauteur des constructions
  - article 11 : aspect extérieur
  - article 12 : stationnement des véhicules
-

article 13 : espaces libres et plantations : espaces boisés classés.

article 14 : coefficient d'occupation du sol

article 15 : dépassement du coefficient d'occupation du sol.

Tous les articles pour chaque zone ont été arrêtés par le groupe de travail, en fonction de l'ancien règlement et des adaptations souhaitées :

- Pour les zones 2NA
- pour le Hameau de l'Etang
- pour une plus grande souplesse dans l'application au niveau de la commission d'urbanisme.

Le projet de révision du POS a été approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 2 septembre 1993.

Après consultation des services et des partenaires associés à la révision, il y aura une enquête publique pendant laquelle nous mettrons tous les documents à votre disposition afin de recueillir vos remarques.

Vous serez informés des dates en temps utile.

Puis le Conseil devra se prononcer définitivement sur le dossier après avoir pris en compte les observations qu'il juge pertinentes pour le POS.

0-0-0-0-0-0-0-0

## LA FERME DE CESSAY

La destruction partielle de la Ferme de Cessay par un incendie le 30 avril 1993 a été ressentie comme une perte de notre patrimoine.

Cette ferme qui dans le passé a vu défiler de nombreuses familles paysannes, est devenue par la suite, un lieu de rendez-vous pour les skieurs, les associations, les familles, les jeunes...

Ce lieu rustique était très apprécié. Il est vrai qu'avant l'incendie, le Conseil avait décidé de ne plus louer la ferme en attendant la mise aux normes pour des questions de sécurité.

Après l'incendie, s'est posé le problème de savoir s'il fallait réinvestir à Cessay ou garder l'indemnité pour d'autres projets.

Lors d'un premier débat, le Conseil a souhaité connaître le coût d'une réfection sur les bases suivantes :

- démolir les anciens logements
- remonter une façade au niveau de l'ancienne écurie
- refaire le toit
- aménager une ou deux salles pour l'accueil de jour des groupes, familles...
- bloc sanitaire
- garder des locaux pour les agriculteurs

L'architecte a chiffré ces travaux pour **960 000 F hors taxes et sans les honoraires.**

Devant l'importance du coût, nous avons commandé un devis en plusieurs tranches. Les nouveaux chiffres sont les suivants :

**1ère Tranche**

Charpente, couverture, ferblanterie, façade Nord-Est, 561 500,00 F H.T.  
honoraires

**2ème Tranche**

Aménagement bloc sanitaires, honoraires 104 232,00 F H.T.

**3ème Tranche**

Parois intérieures, sols bruts, menuiseries face Sud-Ouest, 181 233,00 F H.T.  
honoraires

**4ème Tranche**

Aménagement avec finitions complète (suivant descriptif du 4.8.93),  
honoraire 230 235,00 F H.T.

**COUT TOTAL D'OBJECTIF**

**1 077 200,00 F H.T.**

Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal a recueilli l'avis des membres hors conseil des commissions communales, des représentants des associations, des agriculteurs.

L'avis est quasi unanime pour que la 1ère tranche soit réalisée avant l'hiver, ce qui permet de préserver l'avenir et de se donner le temps de la réflexion pour les aménagements intérieurs

- **salles d'accueil**
- **bloc sanitaire (utilisable aussi pour le camping)**
- **locaux pour les agriculteurs.**

Vous trouverez ci-après les plans de ce qui est prévu par l'architecte mais qui peut être encore modifié, surtout pour l'aménagement intérieur.

Il ne faut pas oublier dans notre réflexion, certaines contraintes :

- **l'accès par la route reste dangereux**
- **l'alimentation en eau (qui ne se fait pas en hiver)**
- **la gestion de la ferme lorsqu'elle sera à nouveau louée**

Ces arguments font que quelques-uns pensent qu'il est inutile de restaurer Cessay. Mais ils restent minoritaires.

Vous aurez toutes les informations sur ce dossier lorsque vous saurez que la Compagnie d'assurance **GROUPAMA** nous a attribué une indemnité totale de 1 312 521 F.

De cette somme, il faut déduire 59 660 F d'honoraires que nous devons aux experts.

A noter que cette indemnisation s'est faite très rapidement et que les intérêts des deux parties ont été préservés compte-tenu des termes du contrat.

## NOS ECOLES

Le Conseil Municipal a toujours cherché à donner les meilleures conditions de travail pour les équipes pédagogiques des écoles aussi bien au niveau des locaux que pour le fonctionnement.

Cette année encore, le Conseil a répondu à la demande des instituteurs en décidant :

- \*de transformer un logement au groupe scolaire pour aménager des bureaux (celui du directeur et celui du psychologue), une salle de réunion pour les maîtres et des locaux techniques.

Le Conseil a accepté de se priver d'une location (12 000 F / an) et de réaliser des travaux (chauffage, parquets, rayons...) pour 30 000 F

- \*d'équiper une nouvelle Bibliothèque Centre de Documentation (B.C.D.) où les enfants pourront trouver un choix impressionnant de livres et documents.

Pour cela, les employés municipaux ont réalisé des rayonnages fonctionnels et nous avons acheté tables, chaises, classeur. Le tout représente un investissement de plus de 50 000 F.

- \*d'effectuer certains travaux comme le changement de portemanteaux, des WC... pour 12 500 F

- \* A l'école maternelle, des travaux ont été faits en liaison avec l'EDF pour améliorer les performances du chauffage électrique:

Coût des travaux : 46 000 F au total dont 20 000 F de participation de l'EDF.

- \* Toujours à l'école maternelle, nous avons refait une partie de la clôture.

Tous ces travaux et investissements doivent apporter un mieux pour la vie de nos écoles. Il faut se féliciter aussi de l'implication des parents qui apportent leur travail et leur temps.

L'école a d'autres projets mais elle a, elle aussi, pris en charge certaines acquisitions financées par la coopérative comme une télévision et un magnétoscope.

Le Conseil profite de ce bulletin pour adresser une nouvelle fois tous ses remerciements à Monsieur Jacques NICOD, ancien directeur du groupe Xavier Marmier, qui a pendant de longues années, donné beaucoup pour l'école et les enfants qui lui étaient confiés.

Nous lui adressons tous nos vœux de longue et heureuse retraite.

Au niveau du Collège, la Commune, avec celles qui font partie du SIVOM, participe à la dépense pour la réfection de la toiture (bâtiment externat).

---

## **GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER**

### **RAMASSAGE DES JOURNAUX**

Depuis trois ans, les enseignants de l'école primaire avec leurs classes, organisent régulièrement un ramassage de journaux au profit de la coopérative scolaire et ils remercient tous ceux qui ont bien voulu y participer l'année dernière.

**Le bénéfice de la dernière année scolaire a été d'environ 5 000 F ; il a permis l'achat de matériel de fonctionnement pour la nouvelle B. C. D. (Bibliothèque Centre Documentaire) : titreuse, livres, fichier, plastique, adhésif, fiches...**

Cette opération est reconduite en 93/94.

Plusieurs achats sont envisagés : four électrique, matériel sportif, cassettes vidéo...

Ils comptent sur votre aide et vous en remercient à l'avance.

**4 ramassages seront prévus cette année ;**

**le premier aura lieu le 6 novembre 1993.**

Les parents de chaque classe seront sollicités une fois seulement dans l'année.

Vous pouvez donc dès à présent garder vos journaux.  
Les revues et autres papiers ne seront plus collectés (car ils sont repris à un tarif trop bas.)

Les personnes disposant d'un gros véhicule et pouvant nous aider à transporter les journaux à Pontarlier seront les bienvenues.



## CONSTRUCTION D'UN ATELIER

Depuis plusieurs années, Monsieur VITTE, tailleur de pierres est installé dans notre commune. Progressivement, son entreprise prend de l'ampleur grâce à la qualité de son travail.

Mais pour aller encore plus loin, il a besoin d'un atelier adapté aux normes quant aux poussières et aux machines.

Depuis un an, la Commune envisage avec lui des solutions pour une installation définitive. Nous avons retenu le projet qui consiste à reprendre la partie non incendiée de la scierie Doney.

La Commune utilise la même procédure que pour l'usine HONSEL, à savoir le Crédit Bail la Commune achète le terrain et les locaux à M. Doney et réalise les travaux nécessaires. M. Vitte va louer à la Commune avec un coût du loyer correspondant aux échéances de l'emprunt à réaliser.

Voici le bilan prévisionnel de l'opération :

* acquisition du terrain et bâtiment .....	170 000 F
(y compris les frais notariés)	
* travaux sur bâtiment .....	652 747 F
(résultat des adjudications)	
* honoraires architecte, bureau de .....	115 000 F
contrôle, assurance	
	<hr/>
	937 747 F

Le Conseil Général nous a attribué une subvention de 209 851 F.

D'autre part, le terrain sera raccordé aux égouts avec une station de pompage.

---

## ÉTANG LUCIEN

Depuis deux ans, l'étang Lucien est vidangé et ceci pour deux raisons :

- donner la possibilité aux plantes de se développer afin de recréer un milieu riche pour les poissons et toute la faune qui vit autour des étangs,
- pouvoir réaliser des travaux au niveau de la digue avale (route Sur les Moulins) et du vannage.

Avant d'engager ces travaux, il a fallu réaliser une étude pour définir ce qui devait être fait et comment. Il a été retenu dans un premier temps que la poursuite de la digue (qui a fait l'objet de nombreuses polémiques) n'était pas urgente. En revanche, une digue sera réalisée vers les maisons du hameau afin d'éviter une pollution.

Le coût des travaux est estimé à 450 000 F TTC. Le Conseil Général a voté une subvention de 122 357 F et le Conseil Supérieur de la Pêche participera pour 90 000 F.

## CHALET DU SKI

Cet équipement, très apprécié en hiver grâce au Ski-Club Haute-Joux Cessay, a fait l'objet d'une mise en conformité après le passage de la Commission de Sécurité.

A l'origine, il existait un éclairage au gaz. Mais la commission l'a déclaré dangereux.

Les lignes EDF étant trop loin, nous avons retenu l'idée de mettre en place un équipement solaire, d'autant que nous pouvons obtenir une subvention de l'ADEME (Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie).

Coût de l'installation 43 573,67 F TTC

Subvention ADEME 14 696,00 F TTC

Ainsi équipé, ce chalet pourra, en dehors de son occupation en hiver, être loué pour des réunions de familles, ou d'associations.

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Comme chaque année depuis 4 ans, nous nous proposons de récompenser les mamans par l'attribution de la Médaille de la Famille Française.

Peuvent obtenir la Médaille de la Famille Française, non seulement les mères de famille de nationalité française dont le mari et les enfants sont français, mais également :

- les mères ou les pères de famille de nationalité française dont les enfants sont français mais dont le conjoint est étranger.

- les mères ou les pères de famille de nationalité française, veufs ou divorcés qui élèvent ou ont élevé seuls leurs enfants ainsi que les personnes seules ayant recueilli ou adopté des enfants.

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille a été abaissé à

- 4 ou 5 enfants pour la médaille de BRONZE
- 6 ou 7 enfants pour la médaille d'ARGENT
- 8 enfants et plus pour la médaille d'OR.

Sont considérés comme enfants de la famille non seulement les enfants légitimes ou légitimés mais encore les enfants recueillis au foyer, c'est à dire ceux qui sont à la charge permanente et effective de la famille depuis une durée suffisamment longue pour que la commission puisse apprécier l'engagement de cette famille.

Les enfants morts-nés ainsi que ceux décédés avant l'âge de 3 ans ne sont pas retenus au nombre des enfants ouvrant droit à la médaille.

En outre, afin que les qualités éducatives des parents soient nettement démontrées, seule la candidature des personnes dont l'aîné des enfants aura atteint l'âge de 16 ans est acceptée.

Nous invitons les mères de famille qui répondent aux critères énoncés ci-dessus à bien vouloir s'inscrire à la mairie avant le 31 décembre 1993. Nous reprendrons contact avec elles pour établir le dossier de demande.

Pour tout renseignement complémentaire, vous voudrez bien vous adresser à Madame Evelyne LAMBERT.

## IMPORTANT

### si vous voulez

\*construire une maison

\*agrandir votre maison quelle que soit la surface de cet agrandissement

\*modifier vos façades : couleur, revêtement,...

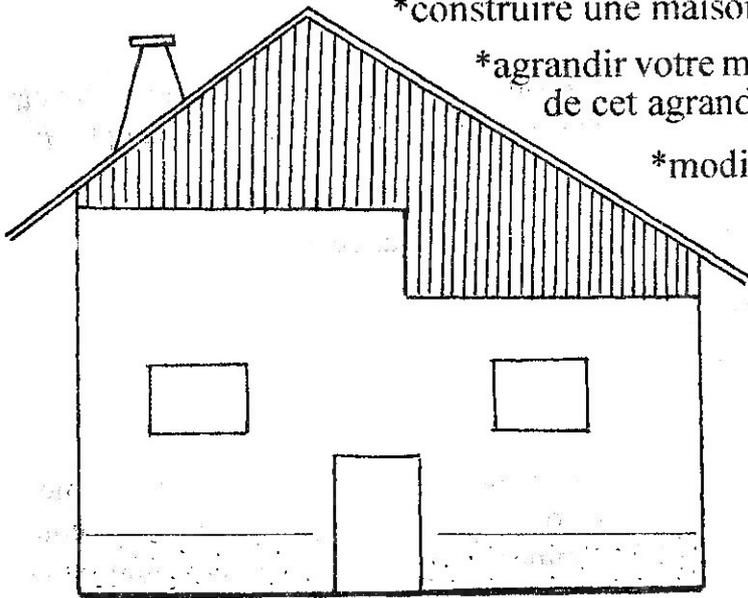
\*ouvrir des fenêtres ou portes

\*ouvrir des velux dans le toit

\*construire un abri de jardin

\*construire une barrière ou murette autour de votre propriété

\*changer de style de couverture



Vous devez obligatoirement déposer une demande en Mairie à l'aide des imprimés réglementaires.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de mairie ou M. Hubert Salvi, adjoint chargé de l'urbanisme.

En cas de non-respect du règlement, la Commune exigera la remise en l'état initial.

Les demandes doivent être déposées avant de commencer les travaux et vous devez attendre l'arrêté du maire autorisant ces travaux.

---



**LES RUES  
DE FRASNE**

**LES NOMS DE RUES LIES A UNE  
CONSTRUCTION**

**RUE DU CHATEAU  
D'EAU**

En 1925 la commune de Frasne lança le projet de construction d'un réservoir de 400 m<sup>3</sup> en béton armé pour la distribution de l'eau. L'adjudication des travaux qui eut lieu le 22 octobre 1925 revint à l'entreprise Brisset et Sanua installée à Paris.

Le décompte définitif des travaux daté du 5 mars 1927 fit apparaître un montant total de 105 397,45 F.

Quant au procès-verbal de réception définitive, il fut dressé le 12 octobre 1927 par les ingénieurs Daydé et Merlin de Lyon.

**RUE DU COLLEGE**

Le collège fut ouvert peu après la rentrée de 1971. Il libérait ainsi deux salles de classe du Groupe Xavier Marmier, les cours dans lesquelles étaient installés six préfabriqués ainsi que les locaux de l'actuel bureau de poste, lieux que les ancêtres du collège (le cours complémentaire puis le C.E.G.) avaient "envahis" au fil des ans depuis la rentrée de 1956, soit environ trois ans après la construction du Groupe Xavier Marmier.

Le collège fut baptisé du nom d'Emile Laroue le 15 mars 1980. Né à Frasne en 1885, Emile Laroue exerça le métier de plombier-ferblantier. Il était

installé au 59 de la Grande Rue (actuellement le restaurant le Craquelin). Mais la passion de sa vie fut la nature. Autodidacte, il était un spécialiste de la flore des marais et un naturaliste reconnu et écouté. Il est mort en 1974.

En 1845 une partie de la rue du Collège était appelée rue Nicod.

## RUE DE LA GARE

Frasne occupe une position privilégiée dans le Haut-Doubs puisque les trains en provenance de Paris y bifurquent soit sur Pontarlier-Neuchâtel-Berne, soit sur Vallorbe-Lausanne-Genève et l'Italie. La gare de Frasne est contemporaine de la ligne Mouchard-Pontarlier dont l'inauguration eut lieu le 6 novembre 1862.

Quant au tronçon Frasne-Vallorbe, il fut l'objet de nombreuses contestations de la part du conseil municipal de Pontarlier car "la création de cette ligne nullement justifiée laisserait de côté la ville de Pontarlier" qui avait consenti de gros sacrifices pour la construction de la ligne Pontarlier-Jougne et qui se voyait ainsi privée d'un trafic important. Le choix se porta finalement sur Frasne qui disposait alors avec le général Girod d'une personnalité influente.

Le mandat de député républicain du Doubs que ce dernier obtint en 1906 (il le restera jusqu'en 1926) pesa sur la décision de choisir le tracé Frasne-Vallorbe d'autant que son frère Charles était alors maire de Frasne.

La ligne Frasne-Vallorbe fut officiellement ouverte le 16 mai 1915 en présence du ministre des Travaux Publics, M. Sembat.

Sur un plan de 1845, le début de l'actuelle rue de la Gare (vers la Caisse d'Epargne) s'appelait rue Cuinet (qui était le nom de certains riverains de cette rue) ; elle débouchait sur la rue de l'Ecole qui allait de la Grande Rue à la rue des Contours.

## RUE DES CITES

Il s'agit des cités S.N.C.F.

En 1955, la S.N.C.F. décida d'acheter du terrain communal en vue de la construction de logements pour ses agents. Les travaux débutèrent en septembre 1956 : trois maisons à simple rez-de-chaussée abritant chacune deux logements furent ainsi construites.

La première famille à occuper un logement fut celle de M. Denis Tyrode en 1957.

*Michel RENAUD*

## L'A. D. M. R.

L'A. D. M. R. - Aide à Domicile en Milieu Rural - a pour objectif de permettre à chacun de bien vivre chez soi, le plus longtemps possible, quoi qu'il arrive

- en apportant une aide personnalisée pour mieux vivre au quotidien,
- en cherchant pour chaque situation, le meilleur mode de financement en relation avec les caisses de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de retraite, avec le Département, l'Etat.

### 1 - A L'EFFICACITÉ, NOTRE ASSOCIATION VEUT AJOUTER LA CONVIVIALITÉ.

Bien sûr, notre priorité est de trouver la meilleure solution pour ceux qui ont besoin de soutien à domicile, et de mettre à leur service un personnel de confiance et de qualité.

Cela exige bon sens et sérieux.

Mais il ne faut pas pour autant réduire l'A.D.M.R. à une «machine administrative» supplémentaire ou à un «fournisseur de balais mécaniques» ! Le sérieux n'interdit pas les rapports cordiaux et nous avons à coeur de privilégier le facteur humain.

En effet, l'aide ménagère ou la travailleuse familiale vient au domicile pour effectuer des tâches ménagères, mais également - et cela en particulier pour les personnes âgées - pour veiller au maintien des relations afin d'éviter l'isolement, le repli sur soi.

Des liens se créent entre la personne âgée et «son» aide ménagère à tel point que des difficultés surgissent lorsqu'il y a changement de personnel.

Heureusement, cela s'arrange rapidement !

Mais force est de constater que les personnes aidées ne connaissent le service que par leur aide ménagère et par le bénévole chargé de la constitution du dossier !

D'où l'idée d'une RENCONTRE entre tous les adhérents, les salariées et les bénévoles de l'Association locale pour faire plus ample connaissance...

*Idee à suivre...*

### 2 - L'A. D. M. R. - ASSOCIATION LOCALE - ET L'ANNÉE EUROPÉENNE DES PERSONNES AGÉES ET DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS.

«1993» a été déclarée par le Conseil des Ministres des 12 pays de la Communauté «Année Européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations»...

Au programme, des réunions d'information et des échanges en France et avec les autres pays de la C.E.E.. Sont «partie prenante» les différents Ministères ainsi que les Collectivités locales, les Associations, les Caisses de retraite, etc ...

«Tout au long de l'année 1993, des manifestations nationales ou locales auront lieu un peu partout en France» (Le Lien - janvier 93).

### Notre Association allait marquer l'évènement à sa manière

Pourquoi ne pas organiser une fête HORS DOMICILE pour les personnes aidées à domicile ? Ce qui n'était qu'un jeu de mots devint réalité :

Tous nos adhérents, ainsi que les membres des Clubs du Troisième Age du secteur de Frasne furent invités le 15 mai à la salle des Fêtes de Boujailles pour une après-midi peu ordinaire placée sous le signe du rire avec la troupe A.B.C.D.E.F. de Frasne et des retrouvailles autour du verre de l'amitié. Ce fut précisément l'occasion d'une prise de contact avec toutes les Aides Ménagères et tous les responsables A.D.M.R. du secteur.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur le Maire de Boujailles pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes, aux comédiens pour leur talent et leur bonne humeur communicative, au chauffeur de car pour sa gentillesse envers ses passagers, à tous ceux et celles qui ont contribué à la pleine réussite de cette manifestation.

*Cependant, il ne s'agit pas d'en rester là : il faut aller au-delà d'une action ponctuelle et au-delà de l'année 93 !*

Ces liens que nous avons commencé à tisser, nous voulons les renforcer.

Dans cette perspective, nous avons fait une proposition que nous renouvelons aujourd'hui :

«Mesdames et Messieurs,  
Si vous voulez bien nous faire parvenir vos recettes, vos secrets de fin cordons bleus, vos anecdotes, dictions ou proverbes préférés, les paroles de vos chansons, nous pourrions les réunir en un recueil».

Et ce recueil serait illustré par les écoliers avec l'aide des enseignants du groupe Xavier Marmier pendant la «Semaine Bleue». En effet, cette semaine (du 18 au 24 octobre 93) sera «l'un des moments forts de l'Année Européenne des personnes âgées et des générations solidaires» (Le Lien - Août/Sept.93)

Par la concrétisation de ce projet, la solidarité inter-génération ne restera pas un vain mot.

Souhaitons que d'autres initiatives voient le jour ! Car les personnes âgées doivent savoir que les générations -actuelles et futures - ont besoin d'elles et réciproquement, besoin de leur savoir-faire, de leur expérience... de leur tendresse.

### 3- L'A.D.M.R. -SECTEUR DE FRASNE - En chiffres.

\* 10 communes desservies

BANNANS      COURVIERES  
BONNEVAUX DOMPIERRE  
BOUJAILLES FRASNE  
BOUVERANS LA RIVIERE  
BULLE          SAINTE COLOMBE

\* En 1992 :

pour 81 personnes âgées :  
**10 109.25 heures d'aide à domicile.**

Pour 18 familles, soit 52 enfants :  
**1 030.25 heures d'aide aux familles.**

---

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie  
ou téléphoner :

81.49.84.74 (Aide aux familles)

81.49.81.12 ( Aide aux personnes âgées)

## FAMILLES RURALES

### ASSOCIATION DE FRASNE ET DOMPIERRE

Nous profitons du bulletin municipal pour vous donner un petit compte-rendu de nos deux activités réalisées ce été avec succès, à savoir le camp d'adolescents et le centre de loisirs.

#### CENTRE DE LOISIRS

Il a eu lieu du 26 juillet au 21 août, placé sous la responsabilité de Melle Stéphanie COURTEBRAS, stagiaire BAFD et de 11 animateurs-animatrices. Le centre s'est très bien déroulé ; de nombreuses activités et sorties ont été proposées aux 135 enfants de 4 à 12 ans qui ont suivi avec beaucoup de plaisir le centre.

En ce qui concerne l'embauche du personnel d'animation, nous voudrions une nouvelle fois inciter les jeunes de FRASNE et DOMPIERRE ayant 17 ans, à suivre une formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation) car il est très regrettable de constater que sur 12 personnes embauchées par nous, seulement 4 étaient de Frasne et Dompierre (2 de Frasne et 2 de Dompierre).

Le coût du 1er stage BAFA est de 2 300 F (1992), la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole accorde à tous les jeunes intéressés par cette formation une bourse de 1 000 F sans critère de ressources, et notre association participe pour la somme de 6 00 F, ce qui diminue largement le coût total.

La formation peut être effectuée soit auprès des organismes U.F.C.V. ou FAMILLES RURALES de Besançon. Les stages ont lieu pendant les vacances scolaires et se déroulent sur une semaine. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire. Vous recevrez toujours un accueil chaleureux.

D'autre part, priorité est réservée dans notre centre de loisirs ou camp adolescents à ceux de Frasne-Dompierre qui suivent cette formation.

#### CAMP D'ADOLESCENTS

Il a eu lieu du 8 au 15 août à THORENS-GLIERES en Haute-Savoie, placé sous la responsabilité de Melle Elisabeth LEPEULE, directrice BAFD et de 3 animateurs-animatrices.

Le séjour s'est très bien déroulé et là aussi, les 22 adolescents inscrits ont bénéficié de beaucoup d'activités (baignade, équitation, rafting, visite d'Annecy, randonnées en montagne, etc...)

Nous tenons à remercier la municipalité de Frasne pour la mise à disposition du matériel de camping très performant.

Petit constat concernant ce camp d'ados : séjour trop court. Ceci sera donc revu l'an prochain.

Une nouvelle fois, il faut rappeler le travail important des bénévoles et les soucis que représentent ces activités.

Par ailleurs, notre commission «Enfance-Loisirs» va se réunir afin de discuter d'un éventuel programme d'activités pendant les vacances scolaires et pour cela, afin de connaître vos suggestions, nous vous soumettrons un questionnaire-sondage.

L'an prochain, nous fêterons le 10ème anniversaire du Centre de Loisirs.

## A B C D E F

### A.B.C.D.E.F. - Section Tennis de table

Comme la saison précédente, trois équipes seront engagées en championnat départemental du Doubs. Les matches reprendront en octobre et se dérouleront dans le gymnase du Groupe Xavier Marmier.

Pour la deuxième année consécutive, les plus jeunes seront engagés en championnat Jeunes.

Reprise de l'école de tennis de table, entraînements avec Serge LOISEAU.

- tous les lundis de 16 H 45 à 18 H pour les débutants
- tous les mardis de 16 H 45 à 19 H pour les joueurs confirmés
- tous les mardis de 20 H 00 à 22 H pour les adultes.

Le samedi après-midi ouvert à tous.

Renseignements complémentaires : Christian AUBRY - Tél : 81.49.81.07.

### A.B.C.D.E.F. - Club Photo

Monsieur CHOFFAT qui s'occupait du labo photo, a obtenu sa mutation pour une autre région. A.B.C.D.E.F. le remercie pour son dévouement, sa participation à notre conseil d'administration et son esprit associatif. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans sa nouvelle affectation.

Nous recherchons actuellement une personne capable de prendre en charge ce labo photo. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

### A.B.C.D.E.F. - Section théâtre.

Reprise très prochaine des répétitions de la comédie « *Un bouquet de fleurs* » jouée au printemps, car la troupe très sollicitée doit encore honorer des contrats en extérieur.

Et bientôt... un nouveau spectacle... Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal où nous vous communiquerons le calendrier des manifestations.

### A.B.C.D.E.F. - Cinéma

Les habitués des salles obscures et de « l'écran mobile » vont retrouver le chemin de la salle polyvalente du collège Emile Laroue. Une réunion doit avoir lieu à Besançon courant septembre afin de déterminer les dates de projection dans notre village. Des affiches apposées chez les commerçants vous informeront des titres des films et des heures de séances.

## LIGUE CONTRE LE CANCER

Comme chaque année, au printemps, vous avez bien accueilli les 13 bénévoles qui oeuvrent pour le Comité Départemental du Doubs et nous vous remercions de votre générosité.

Nous avons envoyé à Besançon, de juillet 1992 à juin 1993 :

Quêtes.....	29 195.00 F pour 321 donateurs
3 mariages.....	1 767.50 F
3 décès.....	6 400.00 F
<hr/>	
Soit.....	37 362.50 F

Une des personnes bénévoles de Frasne fait partie du Conseil d'Administration du Comité du Doubs et se rend aux réunions à Besançon.

Vous trouverez ci-après la copie de la lettre d'information publiée par le Président du Comité du Doubs.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Comité du Doubs de la LIGUE CONTRE LE CANCER se félicite chaque jour de vous compter parmi ses fidèles amis. Et en tant que tels elle se fait un devoir et un plaisir de vous informer de son action, de ce qu'elle a pu entreprendre grâce à tous ceux qui comme vous la soutiennent et l'encouragent.

Ses généreux adhérents (ils sont plus de 8000) lui ont en effet permis, comme elle en a vocation, de répondre favorablement aux sollicitations du Conseil Scientifique, totalement indépendant, qui la guide dans son action en faveur de la recherche.

Ainsi la LIGUE qui soutient depuis sa création tous ceux qui se sont donnés mission de tenir à jour le registre des Tumeurs du Doubs (service du Professeur Simon Schraub) a répondu à une demande d'aide qui fut bien entendu accordée (80.000 F). Ce registre qui fut l'un des premiers en France est en effet d'une importance capitale pour parvenir à mieux comprendre le mécanisme d'apparition de certaines tumeurs. Parallèlement elle a souscrit à divers programmes de recherche, concernant entre autres une étude des cellules fœtales prélevées dans le cordon, dans le cadre de travaux immunologiques concernant la chimiothérapie et les greffes (82.600 F), ainsi qu'une enquête cas-témoins sur les lymphomes dans la région de Franche-Comté (179.000 F).

/...

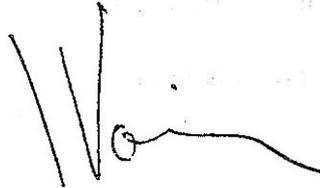
L'étude de la qualité de vie chez les cancéreux dans le but d'un meilleur ajustement thérapeutique devrait également être soutenue à hauteur de 70.500 F. Côté équipement la **LIGUE** s'est engagée à faire face à l'achat d'un stéréoadaptateur en neurochirurgie (101.300 F), d'un scanner électronique (600.000 F), à l'automatisation de la mesure des marqueurs tumoraux (220.000 F) et enfin dans le cadre de la protection de la spermatogénèse à une demande d'acquisition de matériel informatique (40.000 F).

Ainsi que vous pouvez le constater nous nous faisons un devoir de vous conter tout ce que nous avons projeté de réaliser grâce à vous peut-être, si vous vous inscrivez déjà parmi nos généreux donateurs pour 1993.

Dans le cas contraire permettez-nous de vous rappeler que la **LUTTE CONTRE LE CANCER** est l'affaire de tous.

Le Président du Comité du Doubs,

Docteur Etienne VERNIER



**PREPAREZ VOTRE RETRAITE**

Vous êtes né(e) en 1935 ou en 1939 : vous avez reçu votre relevé de carrière que vous devez compléter et retourner à la **CRAM - 21044 DIJON CEDEX**.

Si vous n'avez pas reçu ce document, réclamez-le auprès de Madame **NOIROT-MICHAUD** - ☎ 80.70.50.48.

Votre relevé de carrière permettra, le moment venu, de calculer votre future retraite.

## CENTRE DE SECOURS - FRASNE

### QUOI DE NEUF ?

L'arrivée d'un troisième médecin-capitaine Docteur Christine JEANNIN.

Egalement la rentrée au Corps de trois jeunes sortants de la section Jeunes Sapeurs Pompiers de FRASNE, à savoir : Ludovic VARESCON , Laurent JALLON , James SCHROLL.

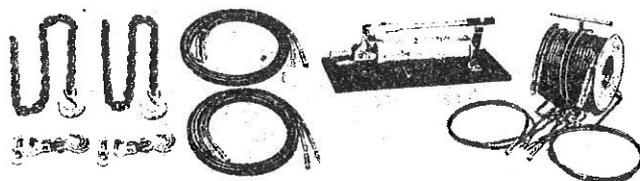
Le Départ des Sapeurs VUILLEMIN Laurent et du Caporal BEDU Philippe, tous deux pour changement de domicile.

Le 29 décembre 1992, le Centre de Secours de FRASNE a reçu du Département un matériel de désincarcération moderne et performant d'une valeur de 150 000 F, comprenant 1 groupe hydraulique, 2 dévidoirs tuyaux haute pression d'une longueur de 20 m, 1 cisaille, 1 écarteur, 2 vérins double effets, 1 cisaille spéciale coupe-pédales, chaînes et crochets.

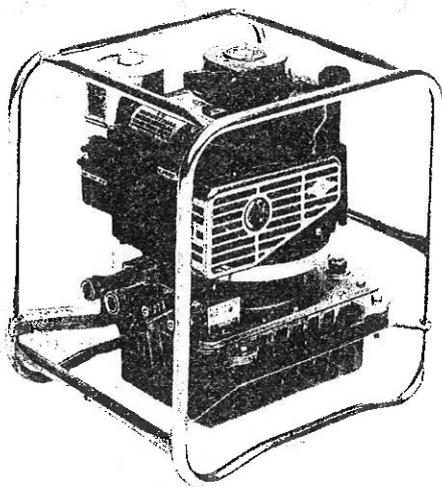
Fin juillet 93, l'arrivée d'une embarcation de sauvetage sur remorque munie d'un moteur de 9.9 Ch.

Ce nouveau matériel va imposer aux Sapeurs Pompiers une formation plus spécifique, et également le passage du permis bateau.

### ENSEMBLE DE DÉSINCARCÉRATION ET DE LEVAGE

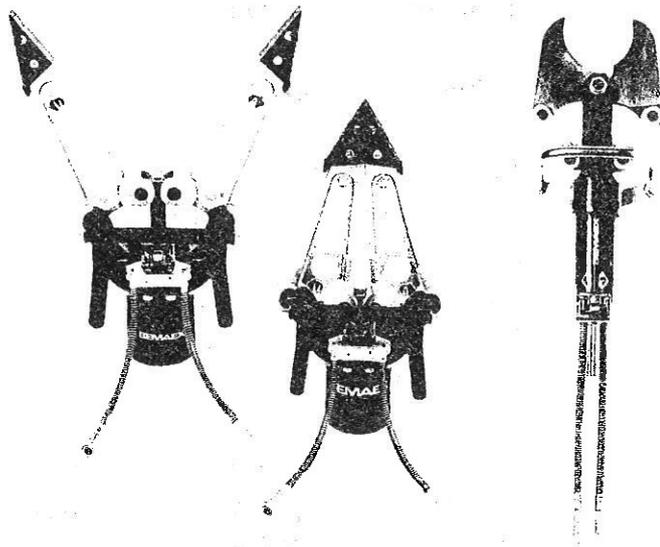


**GROUPE HYDRAULIQUE**



**ECARTEUR**

**CISAILLES**



### - Projet Caserne

Après plusieurs années passées dans les locaux exigus et qui le sont de plus en plus avec tout ce nouveau matériel, la Commune a étudié le projet d'une nouvelle caserne sur le site de l'ancienne conserverie. Les Sapeurs Pompiers attendent de ce projet des locaux plus rationnels et mieux adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Egalement avec ce projet, l'espoir que les appels se fassent par «BIP» et que la sirène ne serve qu'en cas de gros sinistre.

### - Interventions

On remarque avec satisfaction une baisse des accidents de la route sur notre secteur, ainsi que des gros incendies, mais de plus en plus de secours médicalisés et diversifiés. Nous remercions l'ensemble de la population pour sa générosité lors des interventions et lors du prochain passage de notre calendrier.

### - Pour information

Lorsque vous faites le «18», vous avez un disque vous précisant : « *Vous avez demandé les sapeurs pompiers. ne quittez pas* ». Ceci est dit 2 fois. Ce disque a été mis en place à la demandes des Sapeurs Pompiers afin de limiter le nombre d'erreurs. Ayez la patience d'attendre 30 secondes et ne raccrochez surtout pas car suite à ce disque, vous serez en communication avec le Centre de traitement de l'alerte.

### - Quelques nouvelles de la Section Jeunes Sapeurs Pompiers !

Chaque samedi, 12 jeunes de Frasne et des villages voisins ont pu suivre une formation qui leur permettra éventuellement, au bout de quelques années, de devenir Sapeurs Pompiers.

Grâce à leur assiduité et à leur motivation, ils peuvent acquérir des notions élémentaires en incendie et en secourisme.

Cette année d'ailleurs, ils ont passé avec succès l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S.). Félicitations à tous.

N'oublions pas de parler du sport qui reste un élément primordial dans notre métier :

Nos Jeunes Sapeurs Pompiers ont participé à différentes manifestations sportives et ont obtenu pour certains de très bons résultats.

Le 7 mars 93, au cross départemental à Pont de Roide, Frédéric CUBY (1er) et Sylvain PICCARD (3ème) se qualifient pour le cross national à BIDACHE (Basses Pyrénées), le 27 mars.

Ils se distinguent également aux épreuves départementales d'athlétisme (800 m et 100 m) à Morteau le 2 mai et ensuite aux régionales à Dijon le 23 mai où Sylvain PICCARD est qualifié pour la finale nationale à Vitrolles (Hautes-Alpes) le 26 juin.

Toute l'équipe a participé au rassemblement technique (concours de manoeuvres) à Avallon (Yonne) le 20 juin.

Bravo à tous !

**SERVICES DE GARDE**

DOCTEURS		PHARMACIES	
CHESNEL	81.49.81.14	FRASNE	81.49.81.50
HUMBEY	81.49.84.57	LEVIER	81.49.54.99
JEANNIN	81.89.72.88	GOUX	81.38.22.63
TARRIUS	84.51.31.38	COMMISSARIAT (Pontarlier)	81.39.15.49

INFIRMIERES

81.49.83.56

VÉTÉRINAIRES

81.49.81.48

DATES	DOCTEURS	PHARMACIES
03 OCTOBRE	TARTARIN	GOUX LES USIERS
10 OCTOBRE	CHESNEL	PONTARLIER
17 OCTOBRE	JEANNIN	LEVIER
24 OCTOBRE	TARRIUS	GOUX LES USIERS
31 OCTOBRE	HUMBEY	FRASNE
01 NOVEMBRE	HUMBEY	FRASNE
07 NOVEMBRE	TARTARIN	PONTARLIER
11 NOVEMBRE	CHESNEL	PONTARLIER
14 NOVEMBRE	JEANNIN	FRASNE
21 NOVEMBRE	TARRIUS	GOUX LES USIERS
28 NOVEMBRE	HUMBEY	LEVIER
05 DECEMBRE	TARTARIN	PONTARLIER
12 DECEMBRE	CHESNEL	FRASNE
19 DECEMBRE	JEANNIN	LEVIER
25 DECEMBRE	TARRIUS	PONTARLIER
26 DECEMBRE	TARRIUS	PONTARLIER
<b>1994</b>		
01 JANVIER	JEANNIN	GOUX LES USIERS
02 JANVIER	JEANNIN	GOUX LES USIERS

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## OCTOBRE 1993

Samedi 9 Souper dansant de l'A.D.M.R.  
 Vendredi 15  
 Samedi 16 Théâtre du Bric à Brac  
 Dimanche 17  
 Jeudi 21 Assemblée Générale de la Musique

## NOVEMBRE

Dimanche 14 Loto des Anciens  
 Samedi 20 Concert Sainte-Cécile  
 Dimanche 21 Repas de la Sainte-Cécile  
 Lundi 22 Don du Sang  
 Samedi 27 Loto Collège Emile Laroue

## DECEMBRE

Samedi 4 Bal du Téléthon  
 Dimanche 5 Tarot de l'ACCA  
 Samedi 11 Bal A.F.R. / Cheminots  
 Mercredi 15 Arbre de Noël O.N.F.  
 Vendredi 17 Repas Noël 3ème âge  
 Samedi 18 Bal Ski-Club / Conscrits  
 Dimanche 19 Arbre de Noël Cheminots  
 Du Mardi 21 Exposition sur l'histoire du village  
 Au Lundi 26  
 Vendredi 31 Soirée du Réveillon

## JANVIER 1994

Samedi 8 Bal du Foot  
 Dimanche 9 Tarot des boulistes  
 Samedi 15 Tournoi de foot en salle  
 Samedi 22 Tournoi de foot vétérans  
 Samedi 29 Bal du foot vétérans  
 Dimanche 30 Tarot de la pêche

## FÉVRIER

Samedi 5 Choucroute des pompiers  
 Dimanche 13 Tarot Chasse et Boules  
 Samedi 19 Bal des A.C. et pétanque  
 Dimanche 20 Banquet des classes  
 Samedi 26 Bal A.F.N. et Prisonniers  
 Dimanche 27 Banquet des pompiers

## MARS

Samedi 5 Tournoi de foot des pompiers  
 Dimanche 6 Thé dansant Club du 3e Age  
 Samedi 12 Bal A.D.M.R. / Pompiers  
 Dimanche 13 Tarot Donneurs de Sang  
 Samedi 19 Bal PÊCHE / Musique  
 Vendredi 25  
 Samedi 26 Théâtre A.B.C.D.E.F.  
 Dimanche 27

## AVRIL

Samedi 9 Soirée Viennoise de la Musique  
 Dimanche 10 Repas des Anciens  
 Dimanche 17 Finale tarot  
 Vendredi 22  
 Samedi 23 Théâtre du Bric à Brac  
 Dimanche 24  
 Vendredi 29 Tournoi de tennis de table.  
 Samedi 30

## SECTION FOOTBALL



## CLUB SPORTIF FRASNE

Stade de GÜ

Saison 93/94

EQUIPE A 1 <sup>ère</sup> DIV. EXCELLENCE				EQUIPE B 2 <sup>ème</sup> DIVISION Gr. F			
AL.		RE.	AL.		RE.	AL.	RE.
5/3	-FRASNE - BES. ESCAL	6/2	5/3	-VAUX - FRASNE	5/12		
13/3	-RUXON DES. - FRASNE	20/2	13/3	-FRASNE - MOUTHE2	13/3		
3/10	-FRASNE - BES. DONQU.	27/2	3/10	-REMORRY - FRASNE	20/3		
10/10	-AVANNE - FRASNE	13/3	10/10	-FRASNE - CHAT. JOUX2	27/3		
24/10	-FRASNE - VERCEL 2	20/3	24/10	-PORTUGAIS 2 - FRASNE	10/4		
7/11	-ENTRE-ROCHES - FRASNE	27/3	7/11	-FRASNE - LA FERRIERE2	17/4		
14/11	-FRASNE - MONTLEBON2	10/4	14/11	-LE LAVERON 2 - FRASNE	1/5		
21/11	-LE LAVERON - FRASNE	17/4	21/11	-FRASNE - BOUJ. CHAP2	8/5		
28/11	-FRASNE - VILLERS LAC	1/5	28/11	-VILLENEUVE - FRASNE	15/5		
5/12	-FRASNE - PONTALIER2	8/5					
12/12	-LES FINS - FRASNE	15/5					

EQUIPE C 3 <sup>ème</sup> DIVISION Gr. H				EQUIPE MINIMES Gr. E			
AL.		RE.	AL.		RE.	AL.	RE.
5/3	-FRASNE - BILLE BAN. 2	5/12	11/3	-FRASNE - MT DOR	4/12		
13/3	-MOUTHE3 - FRASNE	13/3	13/3	-ARCON - FRASNE	5/2		
3/10	-FRASNE - MT DOR 2	20/3	25/3	-FRASNE - LEVIER	12/2		
10/10	-REMORRY 2 - FRASNE	27/3	3/10	-FRASNE - BOUJ. CHAP.	12/3		
24/10	-FRASNE - CHAFFOIS 2	10/4	16/10	-FRASNE - PONTALIER2	26/3		
7/11	-PONT. OLIYIER - FRASNE	17/4	6/11	-FRASNE - CHAFFOIS	3/4		
14/11	-FRASNE - MOUTAUD	1/5	13/11	-AMANCEY - FRASNE	7/5		
21/11	-LE LAVERON 3 - FRASNE	8/5	20/11	-FRASNE - CHAT. JOUX	14/5		
28/11	-FRASNE - EURO 92	15/5	27/11	-VAL USIERS - FRASNE	28/5		

Handwritten notes at the top of the page, including a circled number '1' and some illegible text.

Date	Description	Debit	Credit	Balance
1/1/20	Opening Balance			1000.00
1/5/20	Bank of America	50.00		950.00
1/10/20	Wells Fargo	75.00		875.00
1/15/20	Chase	100.00		775.00
1/20/20	AT&T	25.00		750.00
1/25/20	Verizon	30.00		720.00
1/30/20	Comcast	40.00		680.00
2/1/20	Bank of America		50.00	730.00
2/5/20	Wells Fargo		75.00	805.00
2/10/20	Chase		100.00	905.00
2/15/20	AT&T		25.00	880.00
2/20/20	Verizon		30.00	850.00
2/25/20	Comcast		40.00	810.00
2/30/20	Bank of America		50.00	760.00
3/1/20	Wells Fargo		75.00	835.00
3/5/20	Chase		100.00	935.00
3/10/20	AT&T		25.00	910.00
3/15/20	Verizon		30.00	880.00
3/20/20	Comcast		40.00	840.00
3/25/20	Bank of America		50.00	790.00
3/30/20	Wells Fargo		75.00	865.00
3/31/20	Chase		100.00	965.00